

difficultés où les agriculteurs se débattent à ce temps-ci de l'année, parce que les frais d'ensemencement viendront s'ajouter à leurs frais ordinaires de subsistance. C'est pourquoi je demande au ministre quand il fera ces paiements et je l'exhorte à agir dans les plus brefs délais.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, au cours des discussions antérieures dont le député a parlé, il a été évident que nous envisagions la possibilité d'effectuer les versements un peu plus tôt que nous l'avions tout d'abord prévu, si les paiements n'étaient pas indexés au calcul des recettes de la campagne en cours. C'est maintenant chose décidée pour permettre de faire les versements plus tôt et aussi parce que la base de paiements aurait été un peu difficile à établir si les recettes de la campagne avaient servi de guide. Le régime de paiement est néanmoins étroitement lié à toute la série de propositions.

Le député s'est reporté à de nombreux points mentionnés lors de l'annonce du programme l'autre jour. Il n'a pas rappelé qu'on avait expressément fait état du caractère provisoire de ce paiement, en raison du projet de supprimer graduellement la loi sur les réserves provisoires de blé et du fait que le programme de stabilisation sera mis en application de façon plus officielle dans un an. Fait qui est incontestable. Bien que nous ayons accompli certaines choses, notamment l'affectation de 10 millions de dollars par an à l'expansion des marchés et l'annonce d'un programme de commercialisation des fourrages de 40 millions de dollars, il s'agit ici d'un groupe de mesures qu'il vaudrait mieux considérer en bloc. Je demanderai la coopération des députés afin que la mesure législative soit adoptée rapidement de manière à permettre le versement des paiements. Je sais quel accueil on lui réservera dans les Prairies.

L'argent est important. Il est également important, et les députés le comprennent, je pense, que, dans l'Est ou le centre du pays, on ne soit pas amené à penser qu'il s'agit ici d'une aumône, ce qui pourrait arriver si ce projet était isolé du reste des propositions du programme. Il est partie intégrante du programme global de stabilisation et de la suppression graduelle de la loi sur les réserves provisoires de blé. Il importe qu'on le considère ainsi comme un tout. On se méprend déjà trop dans d'autres régions du pays sur la nécessité et la justification de ce genre d'assistance pour le cultivateur des Prairies.

LES PÊCHES—LA CONFÉRENCE SUR LA CONSERVATION DES RESSOURCES MARINES

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, le 23 février, j'ai demandé au ministre des Pêches et des Forêts (M. Davis) quelles initiatives son ministère avait prises pour convoquer une conférence internationale sur la conservation des ressources marines. Le ministre a répondu que le Conseil des pêches de l'Atlantique-Nord examinait les questions relatives aux pêches, et que la Commission internationale des pêches du Nord-Ouest de l'Atlantique se réunirait à Halifax, en juin.

Mes collègues conviennent que le gouvernement a la très grave obligation de prendre les initiatives nécessaires pour convoquer une conférence internationale des pays intéressés à la pêche dans le but précis de s'entendre sur une méthode efficace de conservation et de gestion de nos

[M. Gleave.]

ressources marines. Nous estimons cette question assez importante et urgente pour exiger, si tous les pays ne peuvent en venir à une entente, que le gouvernement prenne des mesures unilatérales pour protéger et conserver ces ressources vitales.

Le Canada est devenu la risée de tous les pays pêcheurs du monde en adoptant une politique de mollusque. Pendant que le ministre et ses collègues du cabinet se contentent de jouer leurs rôles traditionnels de braves garçons, les Russes, les Allemands de l'Est et d'autres peuples de pêcheurs pillent nos ressources marines sous notre nez. Nous nous faisons violer sans même protester faiblement. Les prises de nos pêcheurs côtiers à Terre-Neuve ont diminué de moitié depuis dix ans. Durant la même période, les prises globales dans le Nord-Ouest de l'Atlantique par les pays membres de la Commission internationale des pêches de l'Atlantique-Nord sont passées de 2 à 4 millions de tonnes. Les prises de l'Union soviétique dans cette région durant la même période sont passées de 117,000 à 741,000 tonnes. Quelle autre preuve faut-il au gouvernement pour qu'il reconnaisse le grave danger d'épuisement auquel l'industrie poissonnière est en butte dans l'Est du Canada?

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) ne veut pas indisposer les habitués des réunions mondaines en Europe. Il ne veut pas indisposer le monde diplomatique en imposant des règlements qui pourraient déplaire. Il préfère voir nos pêcheurs perdre leurs filets et continuer d'être à la merci de ces chalutiers et de ces dragueurs au lieu de prendre des initiatives de concert avec le ministre des Pêches (M. Davis) pour mettre fin à ce pillage.

● (10.10 p.m.)

Les pêches de la côte atlantique font face à de nombreuses difficultés et non la moindre est celle de la limite de 12 milles. Je reconnais qu'il est peut-être impossible de faire respecter des règlements au-delà de la limite de 12 milles, mais je soutiens que le gouvernement est tenu d'imposer une limite de 12 milles tout le long du littoral. Je sais qu'il a agi ainsi dans une certaine mesure, par suite des nombreuses requêtes qui lui ont été adressées par mes amis et moi-même. La limite de 12 milles a été établie le long d'une partie du littoral à Terre-Neuve. Je soutiens toutefois que toutes nos côtes devraient être protégées.

Que ressentirait un député si deux ou trois fois par année, il découvrirait qu'un étranger est venu démolir ou endommager sa voiture dans l'entrée de son garage et qu'il ne peut rien faire? Que ressentirait-il si une force extérieure endommagerait sa maison ou sa pelouse? Presque chaque jour, ces navires étrangers viennent, sans remords, causer des dégâts à la propriété d'autrui et ils détruisent les filets et autre équipement des pêcheurs canadiens de la côte est. Quand les pêcheurs essaient de prouver la responsabilité des étrangers, ces derniers rient comme s'il s'agissait d'une bonne blague. Le Canada devient la risée des autres pays et des capitaines de navires de pêche étrangers.

J'exhorte le gouvernement, le ministre des Pêches et surtout le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp) à prendre des mesures pour convoquer une conférence internationale sur la conservation du poisson. Deuxièmement, je les incite à protéger les autres parties